

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 septembre 2012**

Délibération n° 2012-3241

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Quartier Saint Jean - Acquisitions foncières - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 31 août 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 septembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Albrand (pouvoir à M. Lévêque), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoïn (pouvoir à M. Barthélémy), M. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Jacquet), M. Gillet (pouvoir à M. Augoyard), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Martinez), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine).

Absents non excusés : MM. Barral, Dumas, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 10 septembre 2012**Délibération n° 2012-3241**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Quartier Saint Jean - Acquisitions foncières - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 août 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Classé en zone urbaine sensible (ZUS) depuis 1990, le quartier Saint Jean est situé dans la première couronne est de l'agglomération lyonnaise et compte à peine plus de 3 000 habitants sur 120 hectares. Il est caractérisé par un enclavement important (canal, périphérique, autoroute A 42, avenue d'Orcha), une faible densité et une certaine diversité de formes et de fonctions (habitat collectif et pavillonnaire, cohabitation activité/habitat).

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) identifie ce territoire comme un enjeu d'agglomération au nord de Villeurbanne et Vaulx en Velin.

L'étude lancée en 2012 sur le secteur de la Grande Ile vise à préparer les éléments d'un projet qui sera présenté au titre du programme de rénovation urbaine sur Saint Jean à Villeurbanne et les quartiers du Grand Mas à Vaulx en Velin.

La veille foncière engagée depuis la fin des années 1990, puis l'autorisation de programme individualisée par délibération n° 2009-1098 du 30 novembre 2009, ont permis de réaliser un certain nombre d'acquisitions foncières autour des 3 axes stratégiques cités ci-dessous :

- prolongement et extension de l'allée du Mens : il reste encore à ce jour une portion d'emplacement réservé à maîtriser, entre 2 opérations immobilières en cours de travaux,
- mise en valeur du front de canal,
- maintien de l'activité économique.

D'autres acquisitions foncières sont aujourd'hui nécessaires pour un montant de 3 412 500 €.

Des recettes foncières de fonctionnement seront perçues au fur et à mesure de l'avancement du projet ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite des acquisitions foncières dans le cadre du projet de développement du quartier Saint Jean à Villeurbanne.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains sur l'opération n° 0P06O2079 individualisée le 30 novembre 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 3 412 500 € en dépenses à la charge du budget principal et répartis selon l'échéancier suivant :

- 2 589 500 € en 2012,
- 396 000 € en 2013,
- 427 000 € en 2015.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 7 012 500 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 septembre 2012.